

## RAPPORT DE SUIVI

### PROJET DE REMPLACEMENT ET DE RELOCALISATION D'ACTIFS SITUÉS SOUS L'AUTOROUTE FÉLIX-LECLERC

1 Le projet de remplacement et de relocalisation d'actifs situés sous l'autoroute Félix-Leclerc a été  
2 approuvé le 14 septembre 2012 par la décision D-2012-120 de la Régie de l'énergie (la  
3 « Régie »). Dans celle-ci, la Régie demandait à Société en commandite Gaz Métro  
4 (« Gaz Métro ») de soumettre, lors du dépôt de ses prochains rapports annuels, les données  
5 nécessaires au suivi du projet.

#### **1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET**

6 Les travaux du projet ont été complétés en totalité en novembre 2014, comme le prévoyait  
7 l'échéancier révisé de 2014 entre Gaz Métro et le ministère des Transports du Québec (« MTQ »)  
8 (R-3916-2014, B-0070, Gaz Métro-24, Document 1, p. 2).

#### **2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS**

9 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement  
10 et les coûts réels en date du 30 septembre 2015, constituant les coûts finaux du projet.

**PROJECTION DES COÛTS GLOBAUX AU 30 SEPTEMBRE 2015**  
**(\$)**

	Budget initial (1)	Réel au 30 septembre 2015 (2)	Écart (3=2-1)
Matériaux	1 919 000	1 645 669	(273 331)
Main-d'œuvre interne	339 920	657 178	317 258
Services externes	650 800	470 268	(180 532)
Services entrepreneurs	3 611 134	5 119 245	1 508 111
Traverses	913 666	1 348 977	435 311
Environnement		510 622	510 622
Contingence (15 %)	1 115 178		(1 115 178)
<b>Sous-total</b>	<b>8 549 698</b>	<b>9 751 959</b>	<b>1 202 261</b>
Frais généraux (11 %)	940 467	1 072 715	132 248
<b>Total</b>	<b>9 490 165</b>	<b>10 824 674</b>	<b>1 334 509</b>
Contribution MTQ	(3 646 833)	(3 694 019)	(47 186)
<b>Total Gaz Metro</b>	<b>5 843 332</b>	<b>7 130 655</b>	<b>1 287 323</b>

1 Gaz Métro a complété le projet avec un dépassement de coûts globaux de 1,33 M\$ au-delà du  
2 budget total initial autorisé par la Régie dans la décision D-2012-120 et un dépassement des  
3 coûts à sa charge de 1,29 M\$. Cependant, les coûts réels du projet de 10,82 M\$ sont inférieurs  
4 de 0,04 M\$ à ceux projetés au Rapport annuel 2014.

5 L'ajout des activités reliées à la procédure d'évaluation environnementale a entraîné des coûts  
6 supplémentaires de 0,51 M\$, non prévus au moment de l'estimation initiale. De plus, le  
7 séquençage des travaux en coordination avec l'entrepreneur du MTQ, ainsi que le respect de  
8 nouvelles exigences du MTQ en cours de projet ont entraîné des coûts supplémentaires de plus  
9 de 1,94 M\$, non prévus lors de l'exercice d'estimation budgétaire initiale. Ces coûts  
10 supplémentaires sont associés notamment *i)* aux travaux de forage rotatif qui ont été réalisés  
11 pour la traverse de l'autoroute à la hauteur du boulevard Saint-Charles, au lieu de réaliser ces  
12 travaux en tranchée ouverte, évitant ainsi la fermeture complète de l'autoroute, *ii)* aux exigences  
13 du MTQ en ce qui concerne la méthode de remblai dues à la nature gélive des sols, *iii)* au  
14 bétonnage de la section de conduites abandonnées sous les voies de circulation. En  
15 conséquence, la contingence de 1,12 M\$ prévue initialement a été utilisée au complet.

**3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ**

- 1 L'effet des variations de coûts sur l'impact tarifaire du projet se retrouve au tableau ci-dessous.  
2 Le calcul de l'impact tarifaire est effectué sur une période de 40 ans.

Description	Impact initial	Impact projeté
Impact tarifaire (40 ans)	7 186 443 \$	8 769 663 \$

**4. DEMANDE DE METTRE FIN AU SUIVI**

- 3 Étant donné que le projet de remplacement et de relocalisation d'actifs situés sous l'autoroute  
4 Félix-Leclerc est complété et que la conciliation des coûts réels par rapport aux prévisions initiales  
5 a été faite, Gaz Métro demande à la Régie, conformément à la décision D-97-25, de mettre fin à  
6 ce suivi.

7 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de remplacement et de**  
8 **relocalisation d'actifs situés sous l'autoroute Félix-Leclerc et d'autoriser Gaz Métro à y**  
9 **mettre fin.**